



Cycle RH Natixis – « Enjeux de santé et de sécurité de la sous-traitance dans le nucléaire »

Paris – 29 mars 2012



Avertissement

Cette présentation ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou tout autre pays.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la pertinence, l'exhaustivité ou l'exactitude des informations ou opinions contenues dans cette présentation, et la responsabilité des dirigeants d'EDF ne saurait être engagée pour tout préjudice résultant de l'utilisation qui pourrait être faite de cette présentation ou de son contenu.

Le présent document peut contenir des objectifs ou des prévisions concernant la stratégie, la situation financière ou les résultats du groupe EDF. EDF estime que ces prévisions ou objectifs reposent sur des hypothèses raisonnables mais qui peuvent s'avérer inexactes et qui sont en tout état de cause soumises à des facteurs de risques et incertitudes. Il n'y a aucune certitude que les événements prévus auront lieu ou que les résultats attendus seront effectivement obtenus. Les facteurs importants susceptibles d'entraîner des différences entre les résultats envisagés et ceux effectivement obtenus comprennent notamment la réussite des initiatives stratégiques, financières et opérationnelles d'EDF fondées sur le modèle d'opérateur intégré, l'évolution de l'environnement concurrentiel et du cadre réglementaire des marchés de l'énergie, et les risques et incertitudes concernant l'activité du Groupe, l'environnement climatique, les fluctuations des prix des matières premières et des taux de change, les évolutions technologiques, l'évolution de l'activité économique et les opérations internationales.

Des informations détaillées sur ces risques potentiels et incertitudes sont disponibles dans le Document de Référence d'EDF déposé par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D. 11-0320 le 18 avril 2011 (consultable en ligne sur le site internet de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org ou celui d'EDF à l'adresse www.edf.com).

Les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document ne valent qu'à la date de ce document et EDF ne s'engage pas à les mettre à jour ultérieurement pour refléter les faits et circonstances postérieurs ou la survenance d'événements non anticipés.

Sommaire

- Le Groupe EDF
- Les activités nucléaires d'EDF en France
- La sous-traitance dans le nucléaire : un choix industriel de longue date
- Un dialogue permanent avec les parties prenantes
- La santé et la sécurité : un levier de performance
- Les nouvelles étapes

EDF en bref

Un modèle intégré, qui optimise l'ensemble de la chaîne de valeur

- Un des tous premiers électriciens mondiaux, l'opérateur nucléaire n°1
- Une amélioration en continu de la performance opérationnelle et une expérience inégalée sur l'ensemble de la chaîne de valeur (production, réseaux, commercialisation et trading)
- Une solidité financière renforcée (meilleure notation crédit du secteur) grâce à un niveau de liquidité confortable

De fortes qualités défensives, même dans un environnement économique difficile

- Des liens forts avec l'Etat français (~85% d'EDF est détenu par l'Etat)
- Des activités pour une large part régulées (réseaux) ou quasi-régulées (tarifs, PPA...)
- Une moindre exposition aux marchés de commodités que ses comparables

Bien positionné sur les énergies bas carbone, avec de bonnes perspectives de croissance

- Une stratégie bas carbone appuyée sur le nucléaire et les énergies renouvelables (EDF possède maintenant EDF Energies Nouvelles à 100%)

Les facteurs-clé de succès

1 Une amélioration durable de la performance opérationnelle

- Amélioration de la production nucléaire, en France comme au Royaume -Uni
- Rentabilité améliorée de la Distribution en France
- Rester le fournisseur d'électricité le plus compétitif

2 Conforter EDF en tant qu'électricien de référence

- Contrôle exclusif d'EDF Energies Nouvelles, un leader dans les énergies renouvelables
- Contrôle total d'Edison, qui sera la plateforme de développement gaz du Groupe

3 Investir de manière sélective dans la croissance

- Jusqu'à 15 Mds€ d'investissements en 2015, dont 4 à 6 Mds€ dans le développement
- Des critères d'investissement plus stricts (CMPC+ 300 points de base)
- Objectif de rester la meilleure notation crédit du secteur

Les chiffres clés du Groupe EDF

Chiffres opérationnels (2010)

- **~37 millions de clients** à travers le monde (gaz et électricité)
- **134 GWe** installés dans le monde
 - dont **74 GWe** de nucléaire
 - 21,5 GWe** d'hydraulique
 - 3,3 GWe** de renouvelable
- **~1,5 million** de km de lignes réseaux, Transport et Distribution confondus, grâce aux entreprises affiliées
- **~160 000** salariés
 - dont ~35 000 au sein de la distribution en France
 - dont ~35 000 au sein de la production et l'ingénierie en France
 - dont ~ 15 500 au sein d'EDF Energy

Finance (2011)

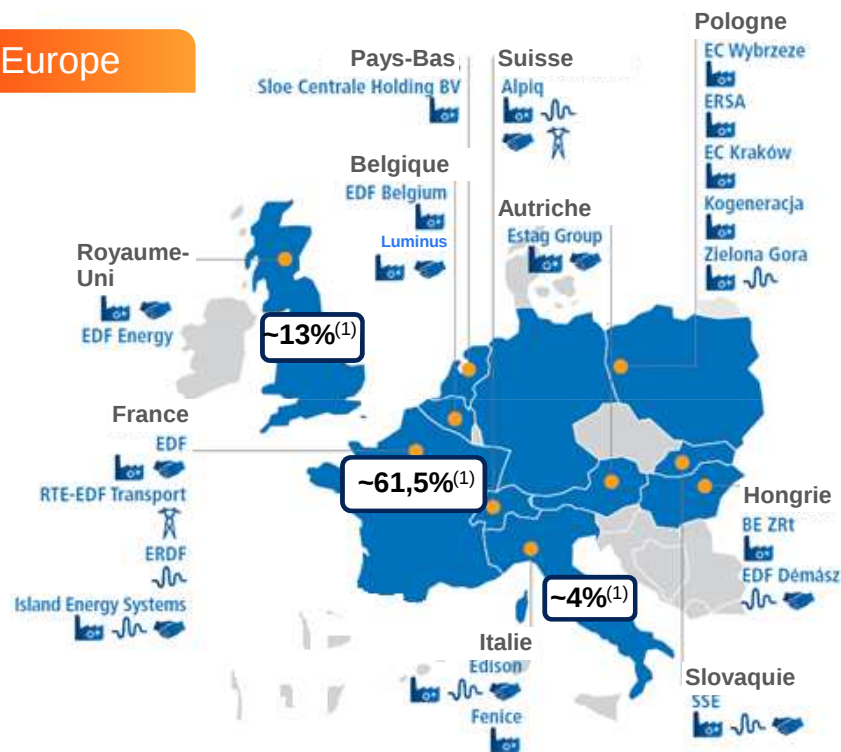
- Chiffre d'affaires : **65 Mds€**
- EBITDA : **14,8 Mds€**
- Dette financière nette : **33,3 Mds€**
- EDF (30/01/2012) : **A+** (S&P) / **Aa3** (Moody's)/
A+ (Fitch) / **AA+** (JCR)

Responsabilité sociale et environnementale

- FTSE4good : **groupe EDF inclus dans l'index**
- Vigeo : note globale de **60/100 leader des utilities**
- Carbon Disclosure Leadership Index : **62%**
- SAM : **59%**

La présence d'EDF dans le monde

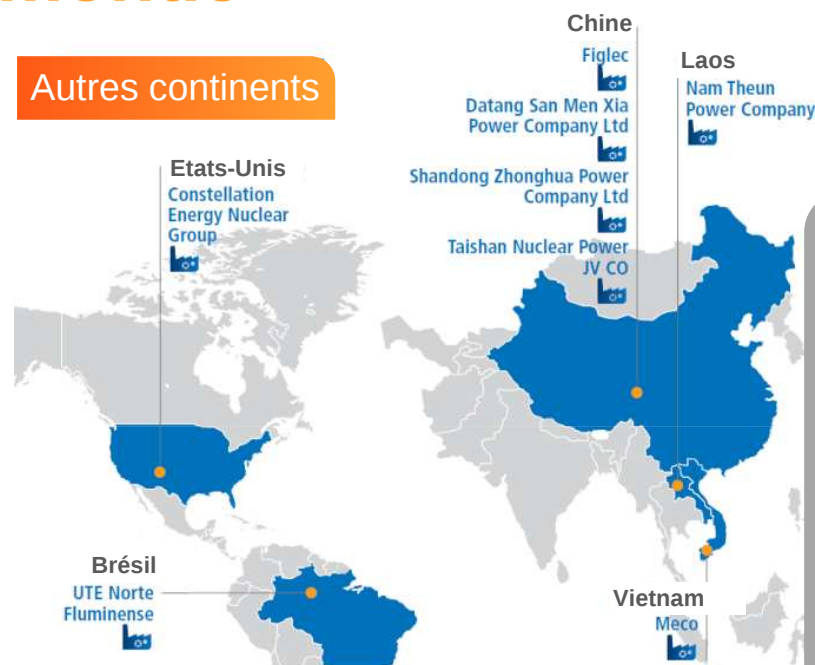
Europe



Développements récents

- Cession des réseaux britanniques en octobre 2010
- Cession d'EnBW en décembre 2010
- EDF détient 100% de EDF EN depuis août 2010

Autres continents



Autres activités

EDF Énergies Nouvelles
Tiru
Électricité de Strasbourg
Dalkia
EDF Trading

Generation
Distribution
Services
Transmission

630,4 TWh
production mondiale
2010

~75% nucléaire
~10% fossile
~9% renouvelables⁽²⁾
~6% gaz

**37 millions de
Clients⁽¹⁾**

**14,8 Mds €
2011 EBITDA**

⁽²⁾avec l'hydraulique

Les hommes et les femmes d'EDF (2011)

En tant que groupe industriel (avec une forte expertise technologique, des activités de long terme et des missions d'intérêt général) EDF s'attache à investir durablement dans la compétence et la performance de ses équipes.

■ Privilégier la formation

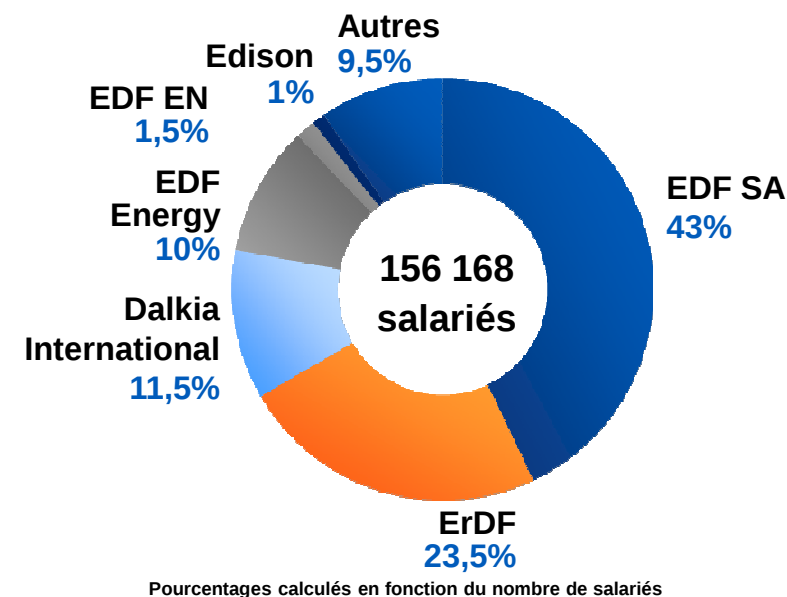
- Près de 119 000 salariés ont bénéficié d'une formation en 2011 (moyenne de 47h de formation par salarié) dans le cadre d'un investissement qui représente 7% de la masse salariale

■ Recruter pour renouveler les équipes

- Plus de 20% des effectifs France⁽¹⁾ pourraient partir à la retraite d'ici 2016, en particulier dans les métiers de la production, l'ingénierie et la distribution, qui représentent 2/3 des salariés au même périmètre
- Le Groupe va maintenir jusqu'en 2014 un niveau d'embauche adapté pour répondre à ces enjeux en réaffirmant son engagement dans l'alternance, source de diversité de compétences. En 2011, plus de 12 000 recrutements ont été réalisés dans le Groupe dont près de la moitié à EDF SA et à ERDF

■ ...d'autant qu'EDF continue d'investir dans la sûreté nucléaire

- EDF va renforcer ses équipes opérationnelles sur les sites nucléaires en application des mesures complémentaires post Fukushima proposées à l'ASN
- EDF va en outre mettre en place la FARN (Force d'Action Rapide Nucléaire), dont la mission sera d'intervenir dans les 24h, en appui des équipes d'exploitation en cas d'accident



En France, un tiers des salariés est dans la distribution et un tiers dans la production et ingénierie

Nucléaire: une expertise unique

- EDF: le plus important opérateur nucléaire mondial, avec une expérience de 1 450 années-réacteurs
- Une production d'électricité à des prix compétitifs, décorrélée des prix des combustibles fossiles et sans émission de CO₂
- Des actifs en France, au R-U, aux Etats-Unis et en Chine
- Construction de nouveaux réacteurs par EDF
 - Le nouvel EPR utilise 22% de combustible en moins que les REP actuels
 - Un EPR est en construction en France, deux en Chine, et des projets sont à l'étude au R-U

EDF
parc existant

58 réacteurs en France
15 réacteurs au R-U
5 réacteurs aux Etats Unis

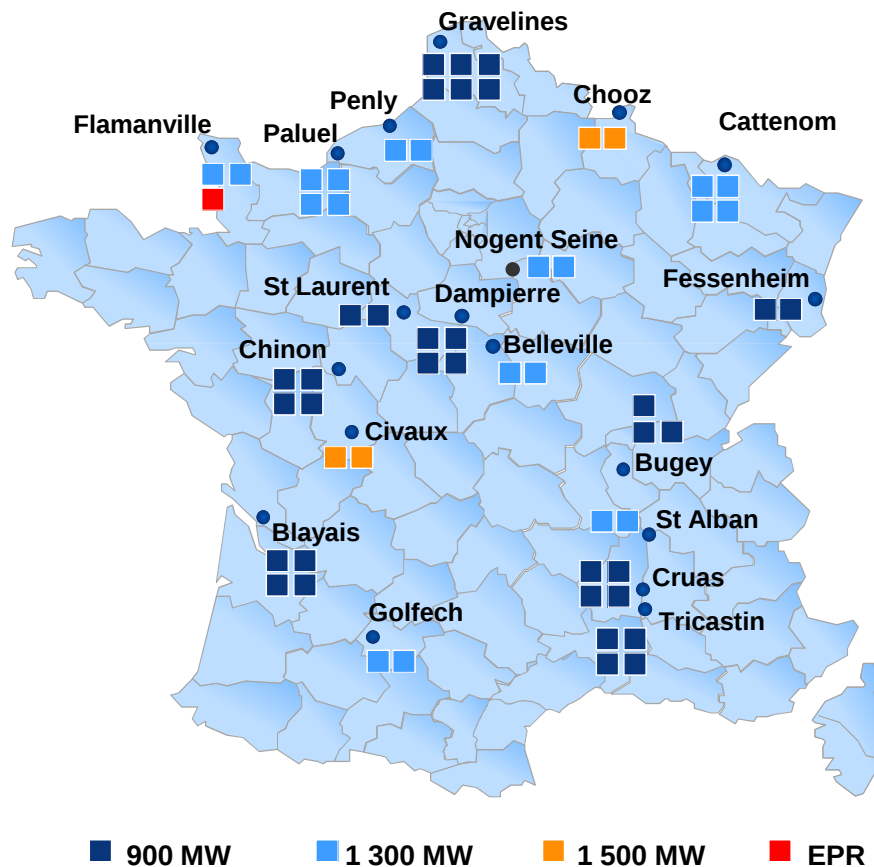
Développement
Nouveau Nucléaire

3 réacteurs EPR
en construction

Une forte
expérience

1 450 années-réacteurs
d'expérience d'exploitation
du parc français

Le parc nucléaire d'EDF en France



- 77,7% de la production en France⁽¹⁾ en 2011
- 58 réacteurs en exploitation
- 19 sites
- Une technologie unique (réacteurs à eau pressurisée), 3 séries:

■ 900 MW	34 réacteurs	31 GW
■ 1 300 MW	20 réacteurs	26 GW
■ 1 450 MW	4 réacteurs	6 GW

L'ensemble du parc en exploitation aujourd'hui a été construit en utilisant la même technologie (REP). Cette standardisation permet une efficacité et des synergies opérationnelles. **Plus qu'un simple opérateur, EDF est un architecte-ensemblier**, c'est-à-dire qu'EDF est responsable du design, du calendrier et de la construction des réacteurs, offrant à EDF toutes les cartes pour exploiter le parc de manière sûre

Le parc nucléaire français: cycle de production



Cycle de rechargement des réacteurs nucléaires

- 900 MW : **28 réacteurs** cycle de 12 mois
 6 réacteurs cycle de 18 mois
- 1 300 MW : **20 réacteurs** cycle de 18 mois
- 1 450 MW : **4 réacteurs** cycle de 18 mois

3 types d'arrêts programmés

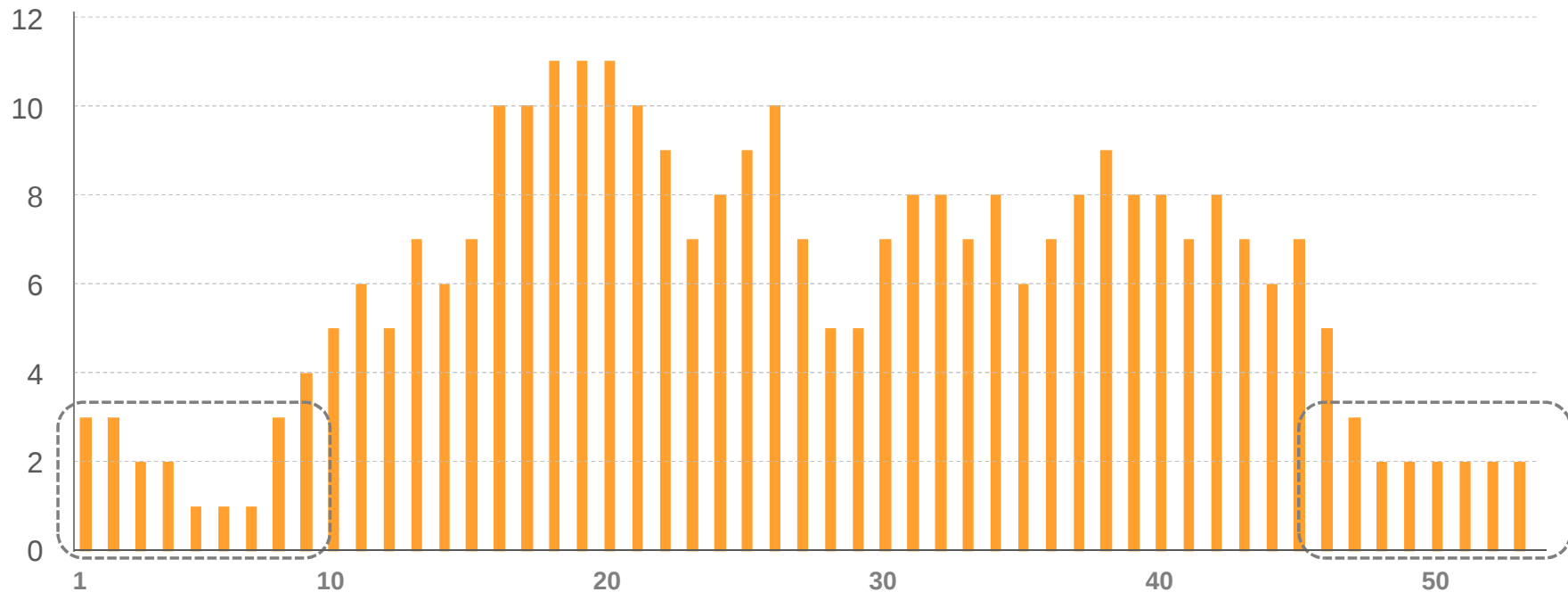
- Arrêt pour simple rechargement (ASR): **Durée moyenne ≈ 35 jours**
- Visite partielle pour rechargement et maintenance (VP): **Durée moyenne ≈ 60 jours**, variable selon les programmes de travaux de maintenance
- Visite décennale (VD): **Durée moyenne ≈ 100 jours**, variable selon les programmes de modifications de sûreté et de travaux de maintenance
 - Obligation légale (tests de sûreté et autres contrôles), permettant d'élever le niveau de sûreté aux standards les plus récents, et d'effectuer des travaux de maintenance



Un calendrier saisonnier des arrêts programmés

- Un nombre minimal d'arrêts programmés pendant l'hiver
- Un équilibre nécessaire entre les cycles de production de 12 mois et ceux de 18 mois

Année 2010 / Nombre de réacteurs REP en arrêt programmé par semaine



Groupe EDF

Activités nucléaires
d'EDF en France

Sous-traitance
dans le nucléaire

Dialogue avec les
parties prenantes

Santé –Sécurité :
levier de performance

Nouvelles étapes

La sous-traitance nucléaire

Le recours aux prestataires dans le nucléaire en France

Une politique industrielle d'EDF SA qui s'appuie sur un dialogue permanent avec les parties prenantes dans un processus d'amélioration continue et qui fait de la santé et de la sécurité un levier de performance

1. Un choix industriel de longue date
 - Les fondements
 - Les réalités d'aujourd'hui
 - Les nouveaux enjeux
2. Le dialogue permanent avec les parties prenantes
3. La santé et la sécurité : levier de performance
 - Les actions
 - Les résultats

Groupe EDF

Activités nucléaires
d'EDF en France

Sous-traitance
dans le nucléaire

Dialogue avec les
parties prenantes

Santé –Sécurité :
levier de performance

Nouvelles étapes

Un choix industriel de longue date

Les fondements (1/2)

- Besoin de compétences le plus souvent pointues ou rares, que seules peuvent mobiliser et entretenir en permanence des entreprises spécialisées qui travaillent aussi pour d'autres industriels.

Ceci n'exclut pas qu'une part minoritaire puisse être réalisée par EDF pour garantir le maintien de compétences internes qui permettront de pérenniser nos compétences de maîtrise d'ouvrage

- Besoin de compétences très nombreuses à mobiliser sur des périodes limitées (saisonnalité structurelle des arrêts de tranche)
- Besoin de compétences spécialisées tout au long de l'année
- Activités tertiaires n'entrant pas dans le cœur de métier

Les fondements (2/2)

- Une politique industrielle à forte dimension sociale :

La sous-traitance répond à une politique industrielle visant à garantir en permanence la meilleure performance dans tous les domaines : sûreté, disponibilité, sécurité, radioprotection, organisation

La dimension RH et sociale est au cœur de ce choix de sous-traitance :

- maîtrise des compétences
- protection et amélioration des conditions de travail et de vie

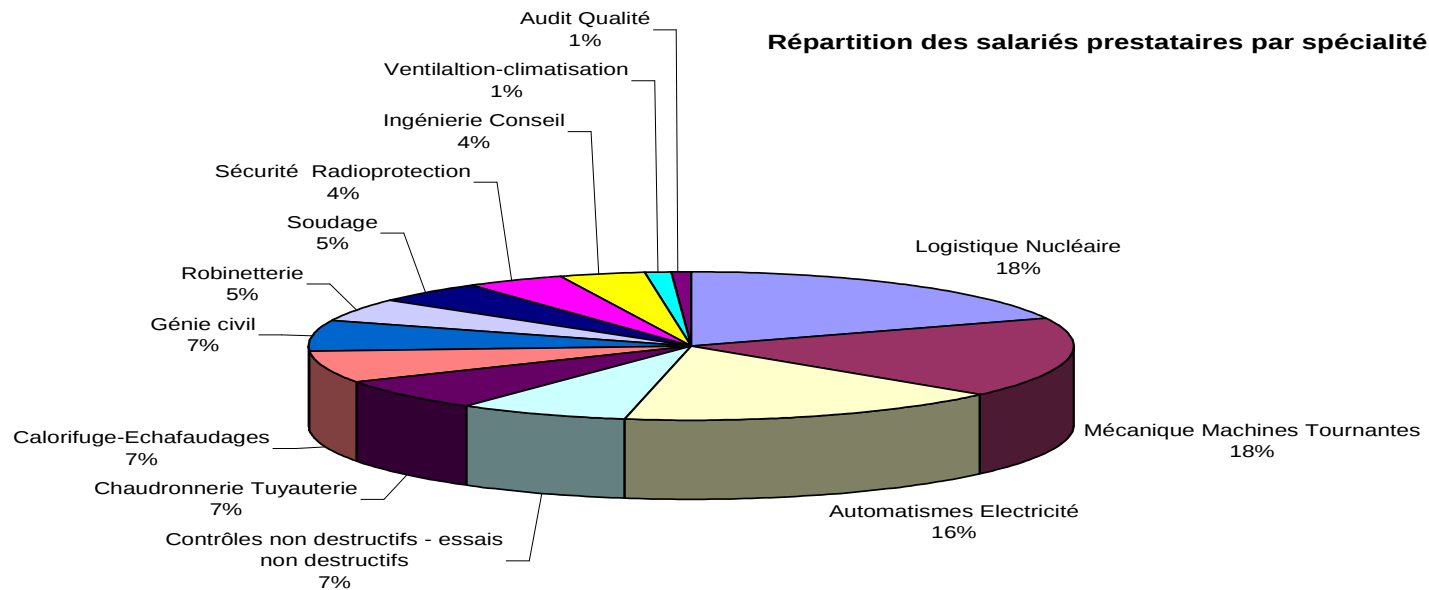
Etat des lieux (1/3)

■ Différents types d'activités sous-traitées

- Maintenance industrielle (électricité, chaudronnerie, robinetterie, machines tournantes, supportage, ...)
- Logistique (préparation de chantiers, calorifugeage, échafaudages, nettoyage, peinture...)
- Travaux techniques : examens et contrôles (radiographie, ultrasons, examen télévisuel...)
- Activités spécialisées : ouverture-fermetures cuve, ouverture-fermetures capacités, épreuves hydrauliques de certains gros composants...

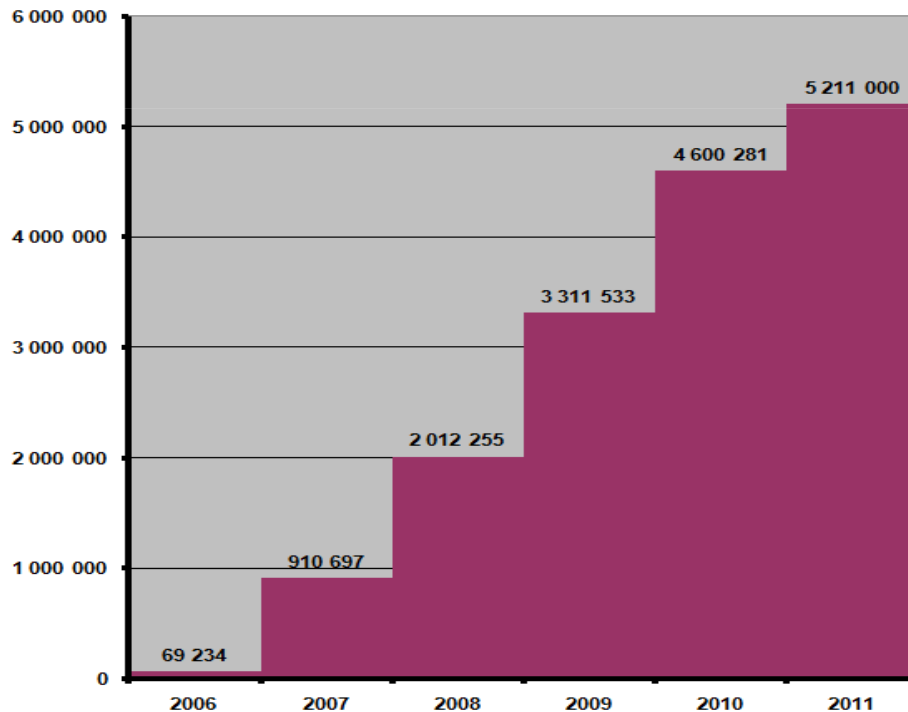
Etat des lieux (2/3)

- 30 000 000 heures travaillées par an avec 20 000 salariés régulièrement mobilisés par les entreprises prestataires pour travailler sur nos installations
- 6 grands groupes français réalisent 50% du chiffre d'affaires de la maintenance sous-traitée : Alstom, Areva, Spie, Suez, Vinci, Groupe Onet
- Près de 5 000 salariés interviennent en permanence sur un seul site nucléaire, les autres intervenant à un niveau régional (sur une plaque régionale) ou national
- 6 à 7% des intervenants de nationalité étrangère pour les prestations de maintenance



Etat des lieux (3/3)

- Avancement général (mars 2012)
 - Génie Civil principal : 90%
 - Montages Electromécaniques : 24%
- Effectif et heures travaillées



Le chantier de Flamanville 3



- **16 538 000** heures depuis le début du chantier
- **3 100 salariés sur site en 2011 - 2012**
- 18% de travailleurs temporaires
- 52% de travailleurs locaux
- 25% de travailleurs étrangers
- 95% des activités sur 2 niveaux de sous-traitance au maximum, et pas plus de 3 niveaux

Les enjeux RH pour demain (1/3)

Le renouvellement des compétences

EDF s'investit dans l'opération de promotion des métiers du nucléaire

- Participation à la création du site www.le-nucleaire-recrute.com : 214 000 visites sur le site (plus de 2 000 CV depuis novembre 2011)
- Appui à l'organisation de 12 forums pour l'emploi réalisés en région depuis 2009 (8 000 visiteurs, 6 900 CV)

EDF et les prestataires interviennent auprès de l'Education Nationale pour construire une filière complète de formation à l'environnement nucléaire

- 100 diplômés Bac pro. «environnement nucléaire» en 2011 (292 depuis 2008) dans 8 lycées
- 50 jeunes engagés dans le BTS « environnement nucléaire » créé à la rentrée 2011

Les enjeux RH pour demain (2/3)

Le « grand carénage » : c'est l'ensemble des travaux de remplacement de matériels et de modifications techniques sur les tranches nécessaires pour pouvoir prolonger leur durée de fonctionnement . Ce programme va s'étendre de 2015 à 2030

- Un défi organisationnel : faire évoluer nos méthodes de travail pour réaliser davantage d'interventions dans les mêmes créneaux d'arrêts de tranche qu'aujourd'hui
- Un défi humain : mobiliser les équipes salariés EDF et prestataires et disposer des compétences indispensables

Les enjeux RH pour demain (3/3)

- Augmentation importante attendue du volume annuel d'activités en arrêt de tranche entre 2010 et 2020
- Pas d'impact sur la plupart des opérations de maintenance courante mais des impacts forts sur certains métiers sollicités (soudage, examens non destructifs, levage-manutention, logistique)
- Impact des mesures techniques post-Fukushima qui s'étaleront sur les 5 prochaines années (centres de crises locaux, diversification des sources de refroidissement, diesels de secours supplémentaires pour chaque tranche...)

Groupe EDF

Activités nucléaires
d'EDF en France

Sous-traitance
dans le nucléaire

Dialogue avec les
parties prenantes

Santé –Sécurité :
levier de performance

Nouvelles étapes

Dialogue permanent avec les parties prenantes

Le recours aux entreprises prestataires : une relation en pleine évolution depuis les années 1990

■ Les grandes étapes

- La charte de 1997
- La charte de progrès et de développement durable de 2004
- L'accord Groupe sur la RSE signé en 2005 et renouvelé en 2009
- L'accord d'Entreprise sur la sous-traitance socialement responsable de 2006
- Le projet MOPIA (Mettre en Œuvre une Politique Industrielle Attractive) de 2008 : un questionnement en profondeur de la politique industrielle, et une étape clé pour améliorer la vie des prestataires sur les sites, qui se pérennise en 2012 par la mise en place du processus PIRP (Politique Industrielle et Relations avec les Prestataires)
- Les engagements post-Fukushima en 2011

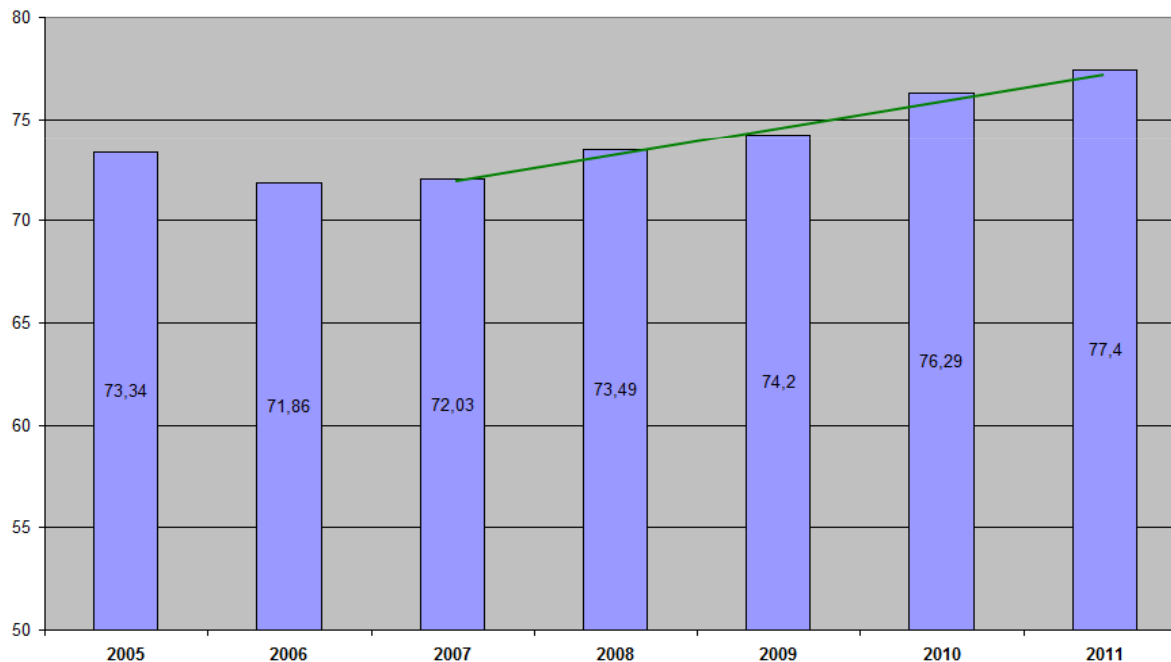
Un dialogue avec les entreprises prestataires installé depuis plus de 20 ans

- Première charte de progrès signée en 1997
- Charte de progrès et de développement durable signée en 2004 avec 13 Organisations Professionnelles qui engage les signataires dans les domaines suivants :
 - Le développement du professionnalisme des intervenants
 - Même suivi sanitaire, même formation sûreté nucléaire et prévention des risques
 - La transparence de l'appel aux prestataires
 - L'amélioration de la visibilité des plans de charge
 - La réduction de la dosimétrie individuelle et collective
 - L'amélioration de la prévention des risques
 - L'amélioration des conditions de travail et des conditions de séjour autour des sites
 - La propreté et le respect de l'environnement
- Processus achats
 - La qualification au titre de l'arrêté qualité de 1984
 - La mieux disance
 - Les cahiers des charges et l'analyse des offres
 - Les contrats pluriannuels et les dispositions prises au renouvellement

Un suivi annuel de la satisfaction des salariés des entreprises prestataires

Baromètre Prestataires

La satisfaction globale augmente de façon continue depuis 2006 et atteint en 2011 : 77,4%

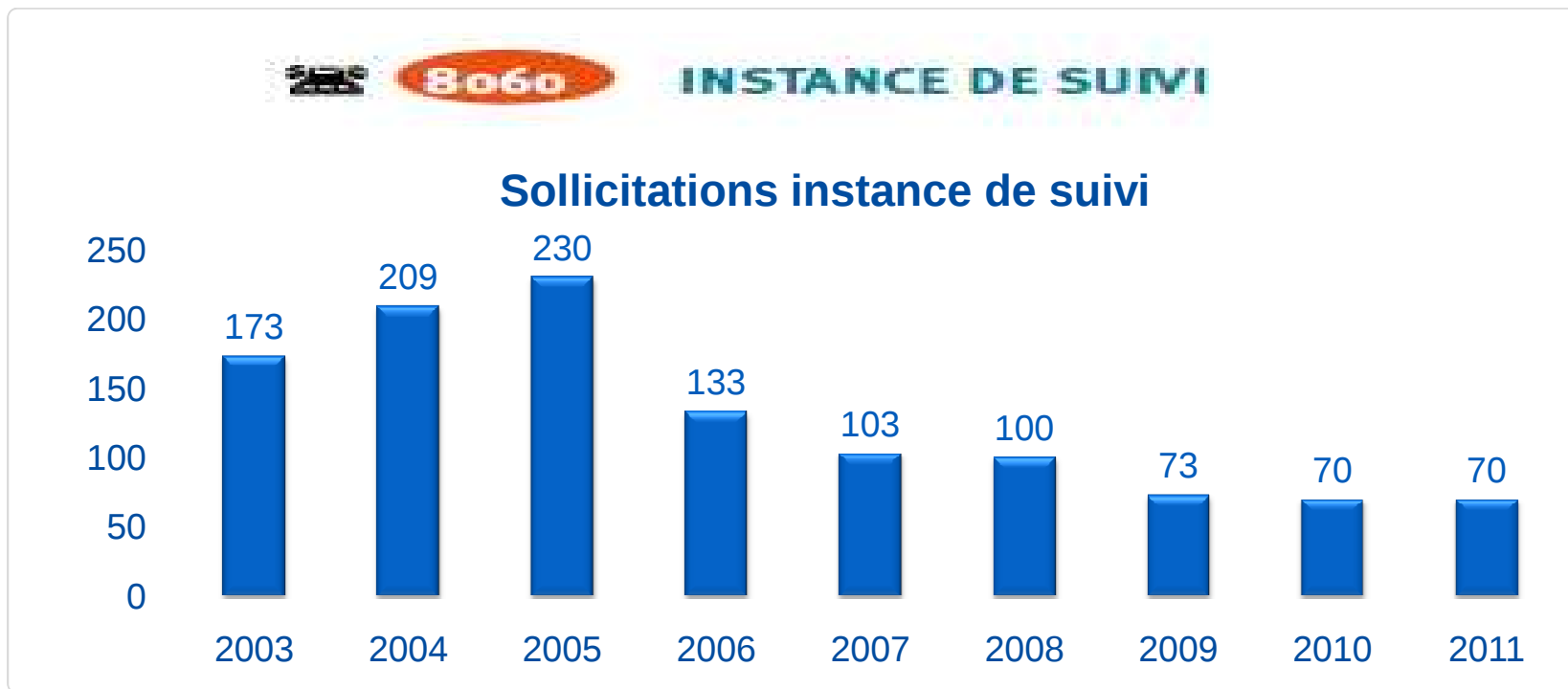


La satisfaction varie suivant les métiers, avec une forte évolution continue à la hausse pour quelques métiers : soudage, examen non destructif et selon les domaines :

- l'accueil et la dosimétrie prévisionnelle restent en très bonne position (>90%)
- le temps perdu stagne à 41 % de satisfaction, et la délivrance des permis de travail, bien qu'en augmentation, plafonne à 64%

Un « numéro vert » pour écouter les salariés des entreprises prestataires

Dans le cadre de la Charte, un numéro de téléphone unique a été mis en place pour que chaque salarié prestataire puisse signaler les difficultés auxquelles il est confronté, de manière anonyme s'il le souhaite



Un dialogue social à tous les niveaux

- Mise en place des CIESCT (Commission Inter Entreprises pour la Sécurité et les Conditions de Travail) dès 2004 dans les centrales, *pratique intégrée désormais dans la Loi Transparence Sûreté Nucléaire (TSN) 2006*
- L'accord d'Entreprise sur la sous-traitance socialement responsable de 2006
 - Accord signé avec 3 organisations syndicales (CFE-CGC, CFTC et CFDT)
 - Il garantit aux entreprises sous-traitantes et à leurs salariés que les interventions pour le compte d'EDF s'effectueront dans les meilleures conditions d'emploi, de qualification, de travail et de santé-sécurité, en toute connaissance des risques inhérents aux activités exercées
- L'accord Groupe sur la RSE signé en 2005 et renouvelé en 2009
 - Accord signé par les organisations syndicales des sociétés du Groupe
 - Il mentionne le respect des conventions fondamentales de l'OIT et détaille, en 22 articles, les engagements de l'entreprise, notamment en matière de santé et sécurité, de mobilités professionnelles, de protection sociale, de lutte contre les discriminations, d'anticipation des restructurations et de relations avec les sous-traitants. Plusieurs articles sont aussi consacrés à la responsabilité environnementale et à la responsabilité sociétale du Groupe

Un suivi régulier par le Comité Ethique

Le Comité d'Ethique du Conseil d'Administration examine régulièrement la situation des prestataires et se déplace sur les sites

Relations avec les prestataires

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE D'EDF À NOGENT

Prendre connaissance du quotidien des prestataires, c'est l'objectif que s'est fixé le comité d'éthique d'EDF lors de son déplacement le 3 juin dernier à la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine. Comme chaque année depuis 2004, l'instance se rend sur un site pour mesurer sur le terrain la qualité de la relation entre EDF et ses partenaires industriels. Interviews des acteurs et visites des locaux dédiés aux entreprises ont rythmé la journée.

« Les membres du comité sont à l'écoute : ils ont pris note de nos remarques avec intérêt », souligne Victor Dasilva, responsable de chantier Polinorsud. Attractivité des métiers du nucléaire, formation, programmation des arrêts de tranche, intérêt aux performances, accueil, outillage, pièces de rechange... les membres du comité ont souhaité tout voir et tout entendre.

Le début de la visite décennale de la tranche 1 de Nogent-sur-Seine a conduit le comité à regarder de près les conditions d'accueil des prestataires en arrêt de tranche. Parmi les points observés : le dispositif du site qui centralise en un lieu la séance sécurité, le guichet hébergement animé par l'office de tourisme et les formalités d'accès pour une délivrance de badge inférieure à deux heures.

Pour en savoir plus



Parmi les points observés par le comité d'éthique d'EDF, le dispositif d'accueil des prestataires mis en place à Nogent-sur-Seine lors de l'arrêt de tranche.

Une réglementation très dense et très contrôlée

- Code du Travail
- Code de Santé Publique
- Réglementation relative aux Installations Nucléaires de Base
- Directive Européenne relative à la passation des contrats

Groupe EDF

Activités nucléaires
d'EDF en France

Sous-traitance
dans le nucléaire

Dialogue avec les
parties prenantes

Santé – Sécurité :
levier de performance

Nouvelles étapes

Santé et Sécurité : un levier de performance

Levier de performance

■ Un plan d'actions systématique et évolutif

- Conditions de vie
- Conditions de travail
- Surveillance médicale et radioprotection
- Formation
- Processus achats
- Surveillance

■ Les Résultats

- Radioprotection
- Sécurité

Nos actions

Les conditions de vie

- Elargissement des plages de délivrance des badges pour fluidifier l'arrivée et réduire les temps d'attente
- Mise en place d'une palette d'offres de restauration correspondant aux attentes des salariés
- Généralisation des conciergeries de site permettant un accès aux services de proximité (notamment l'information sur les hébergements et réservations)
- Amélioration de la qualité des vestiaires
- Installation d'accès wifi dans les locaux des entreprises
- Accès aux services de transport par des agents EDF
- ...

Nos actions

Les conditions de travail

- Un accueil "sécurité" des intervenants prestataires, homogène sur toutes les centrales
- Mise en œuvre des recommandations des CIESCT (Commission Inter Entreprises pour la Sécurité et les Conditions de Travail)
- Rencontres régulières et partenariat avec les 10 principales entreprises sur les conditions de travail et de sécurité
- Participation au financement des 5 associations régionales de prestataires qui sont dotés d'ingénieurs HSE (14 ingénieurs HSE à fin 2011)
- Encouragement des salariés prestataires à émettre des Propositions d'Amélioration de la Sécurité (PAS)
- Des récompenses sécurité sur la plupart des centrales (meilleur chantier de la semaine, primes, bon d'achat)
- Chaque année un prix spécial "sécurité" décerné aux 3 meilleures entreprises lors du Challenge National de la Production Nucléaire

Nos actions

Prise en charge de la surveillance médicale spécifique

- EDF prend en charge le coût de la part spécifique du suivi médical renforcé des salariés prestataires susceptibles d'être exposés aux rayonnements ionisants intervenant sur les centrales qu'il soit exercé par Service Médical Inter Entreprises (SMIE) territorialement compétent ou réalisé directement par les médecins d'EDF
- Les Services de Santé au Travail d'EDF assurent la surveillance de l'exposition interne

Double suivi dosimétrique

- Dosimètre fourni par l'employeur (film)
- Dosimètre électronique fourni par EDF

Les résultats de ces 2 dosimètres sont transmis à l'IRSN

Nos actions

Des formations systématiques régulièrement actualisées et auditées

Les formations et le contrôle des connaissances associées (340 000 heures/an) sont réalisés par une vingtaine d'organismes de formation extérieurs à EDF, ils sont certifiés par le comité français de Certification des Entreprises pour la Formation et le suivi des personnes travaillant sous Rayonnements Ionisants (CEFRI) et régulièrement audités par EDF

- **Formation à la prévention des risques et à la radioprotection** 5 jours pour l'ensemble des intervenants travaillant en zone contrôlée. Remise à niveau obligatoire tous les 3 ans
- **Formation "Habilitation Nucléaire** » de 1 à 2 jours, pour toute personne organisant, contrôlant ou exerçant des activités dites « à qualité surveillée », qualification donnée à de nombreuses activités techniques en centrale nucléaire
- **Formation "Qualité Sûreté Prestataires"** 5 jours obligatoires depuis pour tout intervenant travaillant sur du matériel important pour la sûreté et dans un environnement proche. Formation valide 3 ans, recyclage réalisé sur 3 jours
- **Formation de perfectionnement en radioprotection** destinée à toutes les personnes qui interviennent dans les métiers sensibles de la radioprotection

Nos actions

Achats : un processus de sélection et d'homologation rigoureux

- Une qualification préalable indispensable pour travailler dans les centrales nucléaires
 - 535 entreprises prestataires qualifiées à fin 2011
 - Qualification délivrée pour 3 ans
 - Différents domaines : technique, qualité , sureté, sécurité, radioprotection et respect de la Charte
- Elle est évaluée et peut être remise en cause par le suivi effectué : chaque prestation sur site fait l'objet d'une évaluation formalisée (Fiche d'Évaluation de la Prestation – FEP), chaque dysfonctionnement est analysé et peut avoir un impact sur la qualification
- Ce dispositif de qualification fait l'objet d'un suivi formalisé par l'ASN

Nos actions

Achats : développement de la motivation des entreprises

■ La « mieux-disance »

- Dans le respect des règles européennes de passation des marchés , prise en compte au-delà du prix des critères liés aux conditions de travail et à l'environnement social de la prestation
- La part de la mieux-disance peut aller jusqu'à 20% du montant du marché, avec une part importante de critères liés aux conditions de travail et à l'environnement social

■ Le système de Bonus sur la performance

- Jusqu'à 5% du montant du marché

■ Des marchés pluriannuels pour aider les entreprises à se développer

- Durée moyenne supérieure à 5 ans, pouvant aller jusqu'à 6-7 ans pour la maintenance et plus encore pour les marchés de modification
- Meilleure visibilité du plan de charge pour les entreprises
- Salariés plus expérimentés

Nos actions

Renforcement de la qualité de la surveillance

- Depuis 3 ans : 200 managers nouvellement formés aux exigences
- La formation des chargés de surveillance démarrée en 2012 (acte de la surveillance et geste technique)

Nos résultats

La Radioprotection : des objectifs plus ambitieux que la réglementation

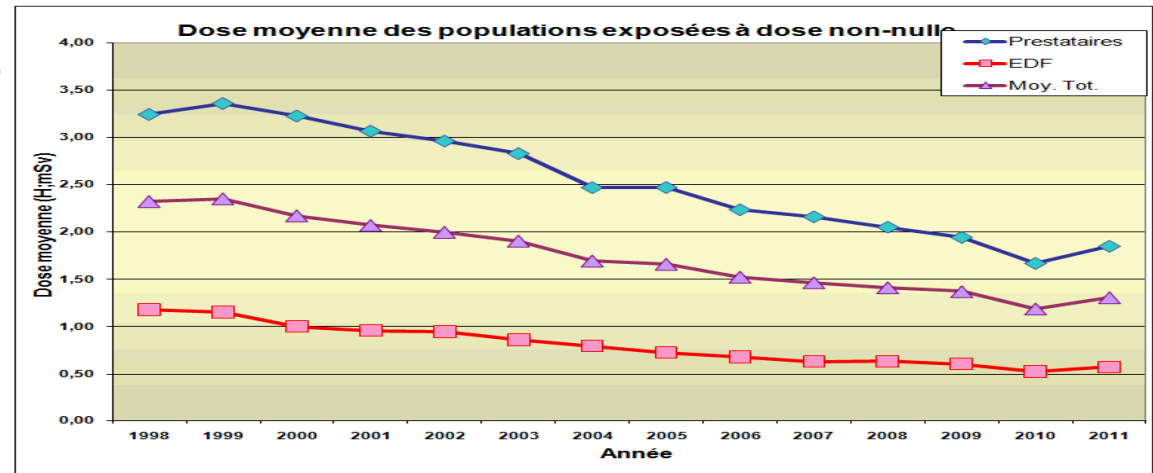
- Réglementation française 2005 : 20 mSv maximum sur 12 mois glissants pour les travailleurs du nucléaire (1mSv sur 12 mois pour le public)
- Limite plus sévère que celle de la Commission Internationale de Protection Radiologique CIPR (100 mSv sur 5 ans) reprise par la directive Européenne Euratom 96/29
- Objectif EDF pour tous depuis 2005 : 18 mSv sur 12 mois maximum, avec seuil d'alerte à 16mSv
 - Aucun intervenant > 20 mSv/an depuis 2001,
 - Aucun intervenant > 18 mSv/an depuis septembre 2005,
 - Aucun intervenant > 17 mSv/an en 2011 (avec 2 intervenants > 16 mSv/an)
- A partir de 2012, seuils ramenés respectivement à 16 et 14 mSv sur 12 mois
- Protection particulière des intérimaires et des CDD (15% des intervenants en zone nucléaire)
 - Interdiction de travail dans certaines zones en fonction du débit de dose
 - Limite de dose proportionnelle à la durée du contrat de travail « Prorata Temporis »

Nos résultats

La Radioprotection : décroissance régulière

Dose moyenne reçue par les intervenants exposés à dose non nulle

Dose moyenne reçue par les intervenants des métiers considérés comme les plus exposés

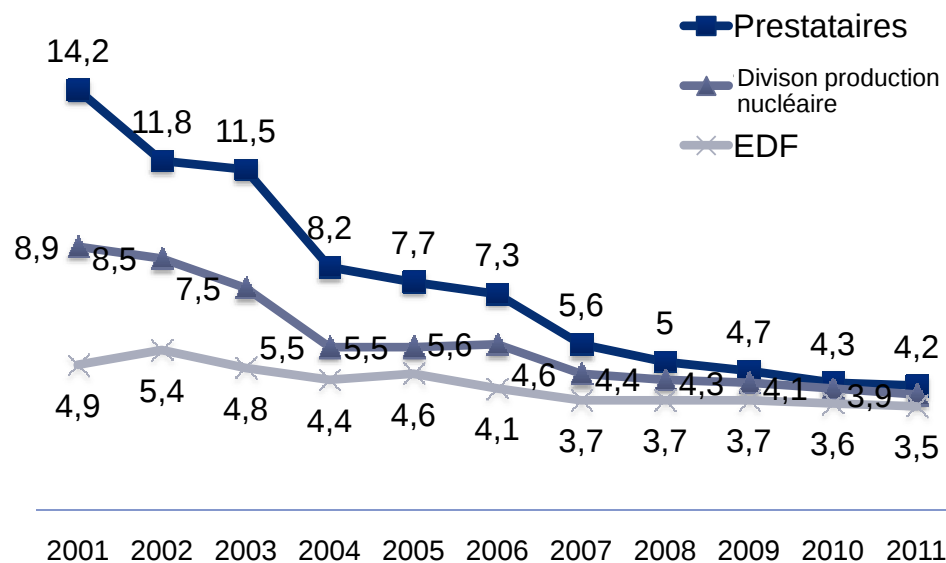


Spécialités	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<i>Calorifugeur</i>	5,74	5,86	4,32	3,84	3,60	3,31	3,09	3,20	2,88
<i>Soudeur qualifié</i>	3,33	3,08	2,65	2,75	2,32	1,77	1,86	1,89	1,68
<i>Mécanique, Chaudronnerie</i>	3,09	2,93	2,48	2,47	2,22	2,08	2,09	1,94	1,61
<i>Contrôle Technique, Inspection</i>	1,94	2,01	1,85	1,99	2,03	1,95	2,12	1,99	1,79
<i>Électricité, Automatisme</i>	0,93	0,87	0,89	1,03	0,86	1,01	1,05	1,03	0,92
<i>Logistique chantier, Échafaudage</i>	2,90	2,75	2,54	2,33	2,12	1,96	1,91	1,78	1,55

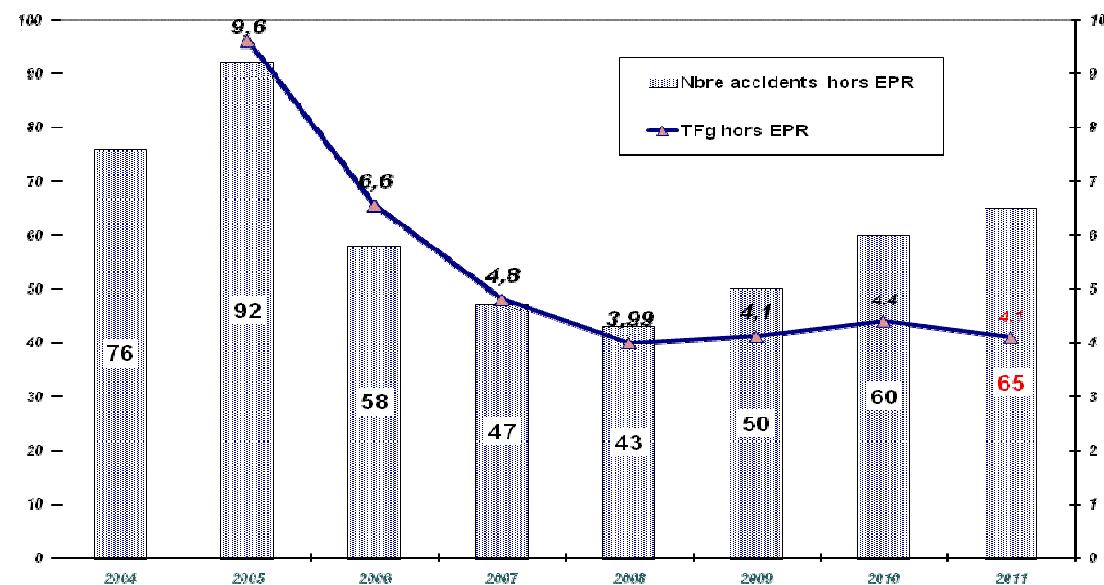
Nos résultats

Sécurité : amélioration régulière

Taux de fréquence des accidents sur les sites de production (exploitation et maintenance)



Taux de fréquence des accidents des chantiers de modification



Année	2011	2010	2009
Nombre de décès de salariés prestataires (hors Fla 3)	1 chute échelle	2 malaises et 1 routier	2 malaises et 1 routier

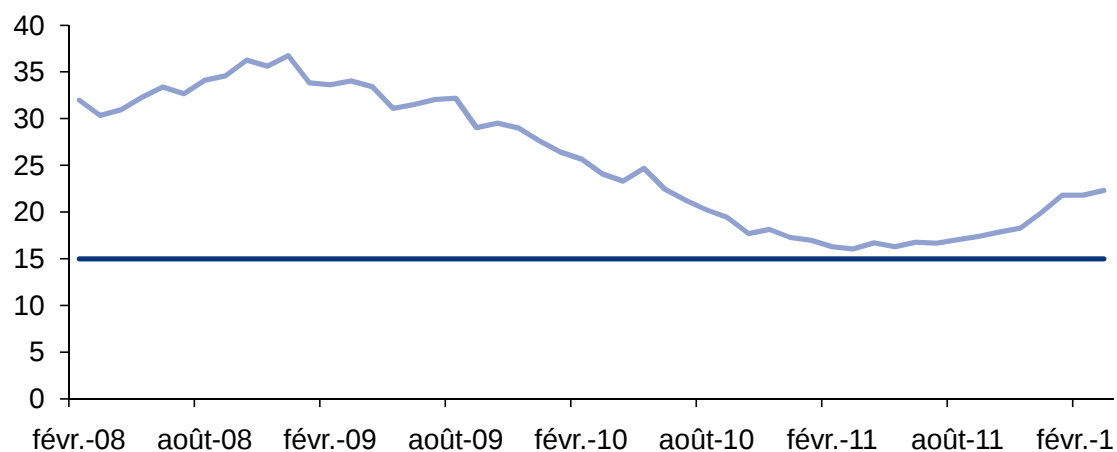
Nos résultats

Sécurité : Chantier Flamanville 3

La priorité d'EDF depuis le lancement du chantier EPR



Evolution du Taux de fréquence chantier



- De fin 2008 à mars 2011 : réduction de l'accidentologie
- 2011 : deux accidents mortels (janvier : levage / juin : chute) et une hausse de l'accidentologie

→ Réaction immédiate d'EDF et des entreprises sur le chantier à travers un plan d'actions sécurité commun
- 2012 : des premiers résultats du plan d'actions qui restent à confirmer



Prochaines étapes



Prochaines étapes

Dans la perspective du « Grand Carénage »

- Suite aux Evaluations Complémentaires de Sûreté remises suite à l'accident de Fukushima
 - Limitation de la sous-traitance à 3 niveaux
 - Renforcement des dispositions de la charte de progrès et de développement durable, par l'instauration d'un « cahier des charges social » qui serait incorporé dans les appels d'offres

- Intégration dans le Projet d'un lot « logistique » spécifique :
 - Réexamen de l'ensemble de la chaîne logistique : accueil des prestataires sur le site, délivrance des permis divers, organisation du travail dans les bâtiments, chaîne du linge, pièce de rechange, outillage
 - Examen particulier du dimensionnement du soutien logistique : échafaudage-calorifuge, propreté-laverie, gestion des magasins et des outillages

Annexe

Echelle des expositions : seuils réglementaires

